FRC 2, 12244 12244

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 1160S

COPIE

Du journalier que j'ai tenu de mes dépenses pendant ma mission dans le Département de la Seine-Inférieure.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Nivôse.

		℔	ſ
25.	PARTI de Paris à 2 h. moins ¼.		
	Emporté un morceau de veau, deux pains et deux bouteilles de vin	46	4
	Payé à Paris, pour une poste ½	25	
	De Nanterre à Saint-Germain, une poste ½. . . .	15	
	De Saint-Germain à Triel, une poste ½.	12	15
	De Triel à Melan, une poste	9	
	Arrivé à Melan à 7 h. ½ du soir.		
	Pour le souper, coucher et déjeûner	61	10
	Pour le graissage de la voiture.	5	
26.	Parti de Melan à 7 h. ½ du matin.		
	De Melan à Mantes, 2 postes	20	
	Donné à des ouvriers pour rompre la glace et recoudre une courroie	7	10
	De Mantes à Bonières, une poste ½.	14	
	De Bonières à Vernon, une poste ½.	14	
	Arrivé à Vernon à 1 h. ¾.		
	Dîner	16	10
	Pour avoir fait raccommoder une soupente . .	9	10
	De Vernon à Gaillon, une poste ½	13	10
	De cette part	268	9

	Report	268 ℔	9 ſ
	De Gaillon à Vaudreuil, 2 postes et 3 chevaux.	25	10
	Arrivé à 8 h. $\frac{3}{4}$ du soir.		
	Pour coucher et souper.	51	
27.	Parti à 9 h. $\frac{1}{2}$ du matin.		
	De Vaudreuil à Port Ouen, une poste	10	
	De Port-Ouen à Rouen, une poste $\frac{1}{2}$	15	10
	Arrivé à midi; descendu, maison de Paris, chez Laurin.		
	Payé une demi-poste de plus, de Vaudreuil à Saint-Ouen.	5	
	Pour dîner, coucher, chauffer et déjeûner chez ledit Laurin.	52	15
28.	Je suis allé loger dans une maison nationale, sur l'invitation du district.		
	Pour avoir fait conduire la voiture et descendre la vache.	10	
	La municipalité ayant invité à dîner mon collègue *Ludot*, et ayant su mon arrivée, m'a aussi invité.		
30.	Pour un cachet.	18	

Pluviôse.

1.	Pour raccomoder la voiture.	30	
	Dîné avec mes collègues Louis et Bernard Saint-Afrique.		
2.	Dîné, et mes deux derniers collègues, à l'invitation du district et de la municipalité.		
3.	Dîné seul chez le maire.		
4.	A dîné avec moi le cordonnier Genzé.		
5.	Suis allé à Canteleux vérifier ce qui s'étoit passé lors de la fête du 2.		
	Pour le dîner de mon secrétaire, du conducteur et de moi.	41	
9.	Dîné chez *Tiessé*, avec le général Valletot et son état-major.		
10.	Donné un déjeûné dînatoire aux mêmes.		
	De cette part	527 ℔	4

	Report	527 # 4 ſ
11.	Payé au traiteur	200
Id.	Donné à dîner à *Louis* et *Bernard*, ainsi qu'à leurs deux secrétaires et à un autre citoyen qui les accompagnoit.	
Id.	Donné au collecteur municipal de bienfaisance en présence de mes collègues susdits	150
12.	Pour un timbre sec	50
Id.	Donné à dîner aux mêmes collègues.	
13.	Donné à déjeûner au général Valletot et à ses aides de-camp.	
18.	Donné à dîner au citoyen Macq, commandant amovible de Rouen.	
22.	Payé au traiteur	400
26.	Parti, entre 11 heures et minuit, de Rouen pour Paris, au sujet des subsistances.	
27.	Arrivé entre 3 et 4 h. après-midi.	
	Dépensé pour mes frais de poste, payés par moitié, entre moi et mon compagnon de voyage, le citoyen Marcilly, agent de la commission des approvisionnemens.	245
	Nota. Dans cette somme sont comprises 25 liv. 15 sous pour raccommodage et graissage de la voiture.	
	Dépensé les 27, 28, 29, 30, et premier ventôse.	125

Ventôse.

1er.	Parti de Paris pour Rouen, sur les 4 heures après-midi, avec le même.	
2.	Arrivé à Rouen sur les 10 à 11 heures.	
4.	Payé au traiteur	293
8.	Donné, de bienfaisance, à deux pères de famille.	30
Id.	A une revendeuse qui avoit encouru l'amende.	3
	De cette part	2,023 4

Report. . . . . 2,023 ff 4 s

13. Parti de Rouen sur les 5 h. avec Piconet et Barbier, pour aller dégager deux convois de bled destinés pour Paris, arrêtés l'un au Pont-de-l'Arche, et l'autre à Vaudreuil.

Pour manger et coucher à Vaudreuil, avec Barbier seulement, Piconet s'étant démis un pied en route. 65

Dépensé pour appaiser le mouvement excité à cette occasion. 155

14. Revenu à Rouen de Vaudreuil sur le soir.

17. Payé au traiteur. 500

Id. Payé au garçon de confiance, Chedru, pour menues dépenses, telles que sucre, lait, blanchissage, fruits et autres 343

Id. Parti de Rouen pour aller à Yvetot, sur le midi. Pour coucher à Saint-Ouen 97

19. Arrivé à Yvetot sur les 2 h. après-midi.

Dépensé à Yvetot, pour manger, coucher et chauffer, mon collègue Delahaie ayant mangé avec moi. 308

Donné à un scribe pris pour aider mon secrétaire. 30

22. Parti d'Yvetot sur les 5 h. du soir pour aller au Havre.

Dépensé en chemin, ayant couché à Tourville. 80

23. Arrivé au Havre le 23, sur les 6 h. du soir. Je suis descendu chez mon collègue Castillon, et suis demeuré avec lui.

Dépensé. 472

Germinal.

2. Parti du Havre pour Montivilliers, sur les 3 h. après-midi. — Arrivé sur les 5 h. Pour coucher, chauffer et souper. 98 10

3. Parti le matin pour aller à Cani.

Dîné à Fécamp 55

Arrivé le soir à Cani.

De cette part. 4,126 14

	Report.	4,126 ᵗ 14ˢ
	Dépensé à Cani, ayant donné à manger deux fois au procureur-syndic, et ayant mangé une fois chez lui	325
6.	Parti sur les 2 h. après-midi de Cani pour aller à Dieppe.	
	Dépensé pour avoir couché à Saint-Vallery. .	65
7.	Arrivé à Dieppe après-midi.	
11.	Allé à Ourville voir le haras du citoyen Goddard. — Dépensé.	30
	Pour logement, chandelle, nourriture et chauffage.	625
14.	Parti de Dieppe pour Rouen, au sujet de l'insurrection qui s'y étoit manifestée dans la matinée, ayant reçu un courrier de la municipalité et du district.	
Id.	Dîné à Tostes, où je me suis arrêté pour écrire au Havre à mon collègue Castillon. . . .	70
Id.	Arrivé à Rouen sur le soir.	
15.	Dépensé pour distribution faite au sujet de la susdite insurrection, et pour l'appaiser .	910
23.	Payé au traiteur, les généraux et l'état-major des troupes que j'avois fait venir ayant mangé avec moi	625
Id.	Donné au garçon de confiance qui m'a servi pendant ma mission	324
Id.	Parti de Rouen sur les 11 h. du matin pour me rendre à Paris. — Dépensé pour frais de retour	262 15
	Enfin, payé ici au citoyen Pores, marchand boucher, pour viande de bœuf à moi fournie pendant que j'ai été en mission, soit pour 228 liv., à 6 liv.	1,368
	TOTAL. .	8,760 ᵗ 9ˢ

Nota. Je lui en ai payé 44 livres de plus, mais comme

je l'ai fait délivrer pour mon compte, je n'en porte pas la valeur ; c'est moi que cela regarde

DUPORT, *député du Mont-Blanc.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
Brumaire, l'an IV.